



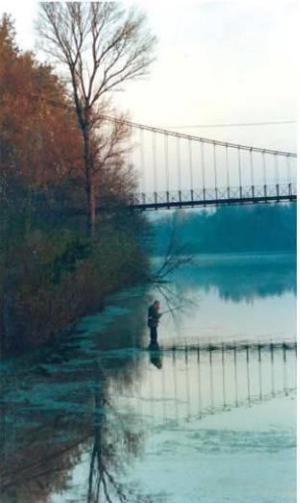
Ville de  
**Sorgues**



# **PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SORGUES**

**Révision Générale du PLU**

**Débat du PADD  
Conseil Municipal du 29/02/2024**



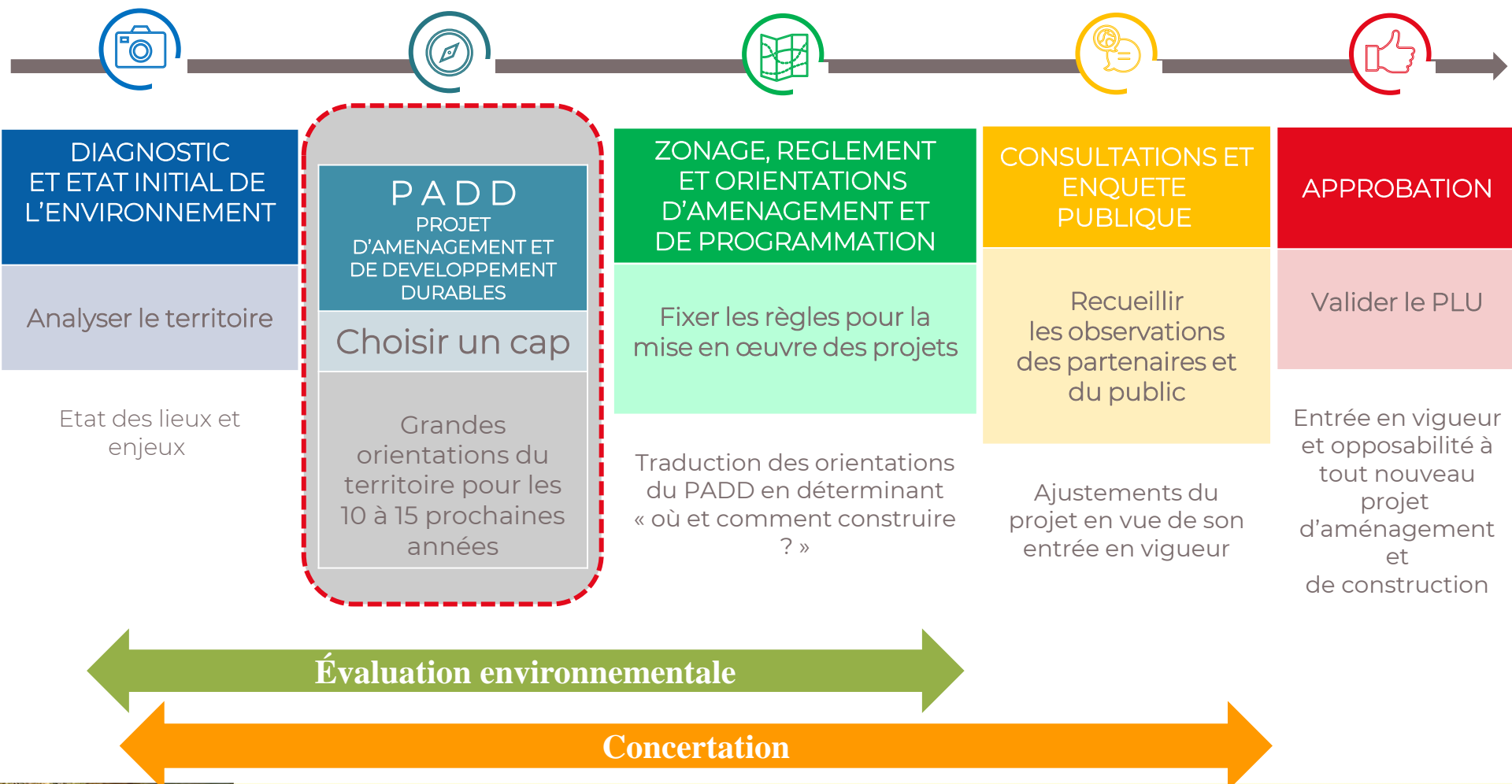
# SOMMAIRE

1 / Préambule

2 / Les grandes orientations du PADD



# Les étapes de la révision générale du PLU



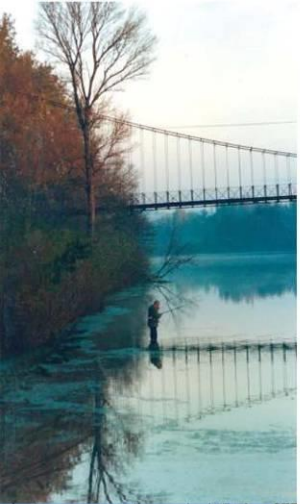
# Rappels sur le PADD



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a pour fonction de présenter le projet politique de la commune pour les années à venir. Il fixe l'économie générale du PLU.

Il sera le fondement justifiant les choix, mesures, actions et prescriptions qui figureront dans les autres pièces du dossier de PLU.

Il doit être l'expression claire et accessible d'une vision stratégique du développement territorial à long terme (horizon 10 ans).



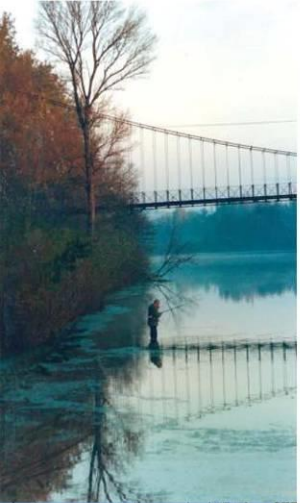
# SOMMAIRE

1 / Préambule

2 / Les grandes orientations du PADD



### 3/ Les trois grandes orientations du PADD



● orientation 1 : préserver le patrimoine agricole et naturel du territoire

● orientation 2 : recomposer la ville

● orientation 3 : garantir un développement mesuré et équilibré

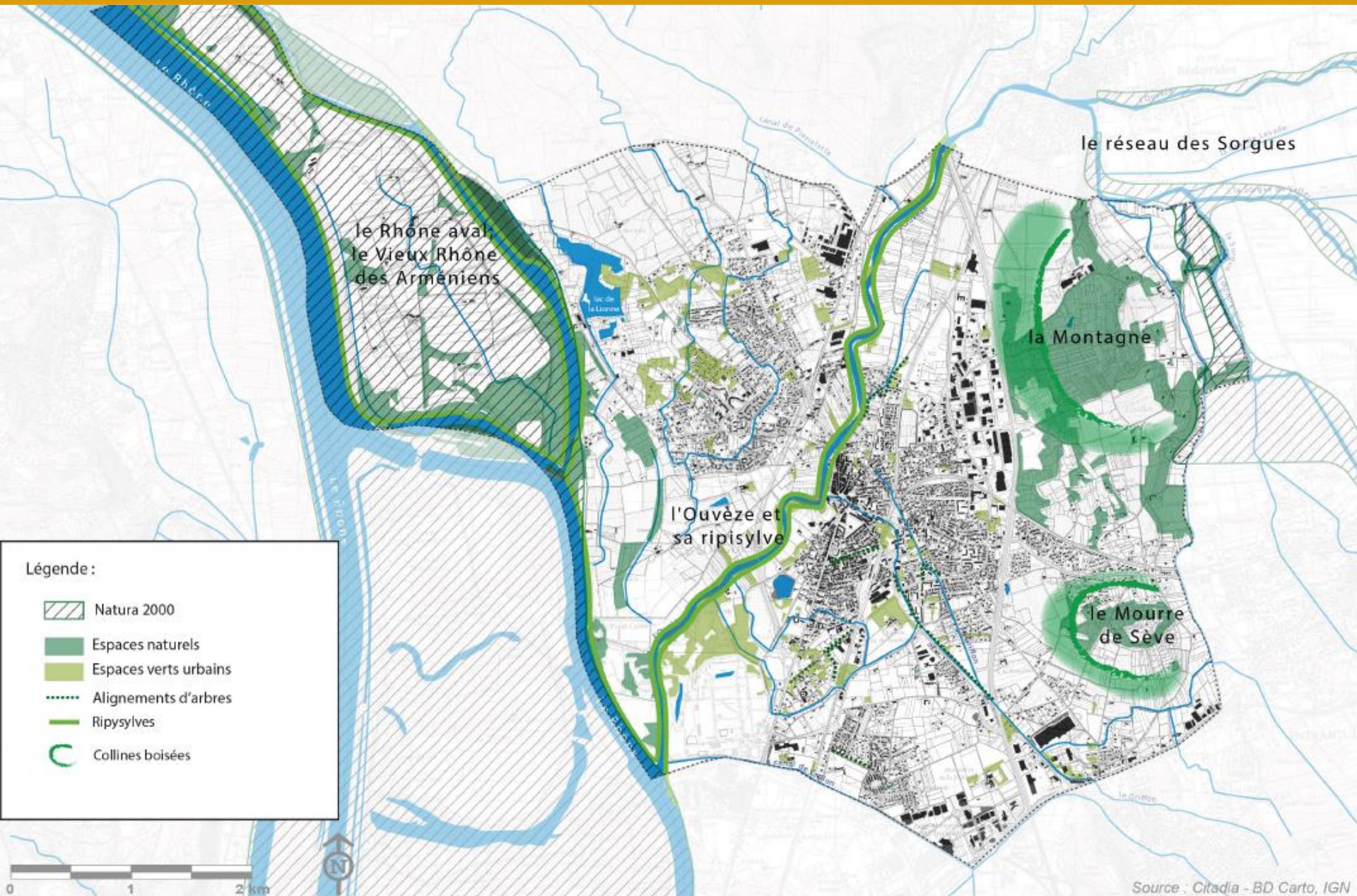




## Orientation 1 : préserver le patrimoine agricole et naturel du territoire

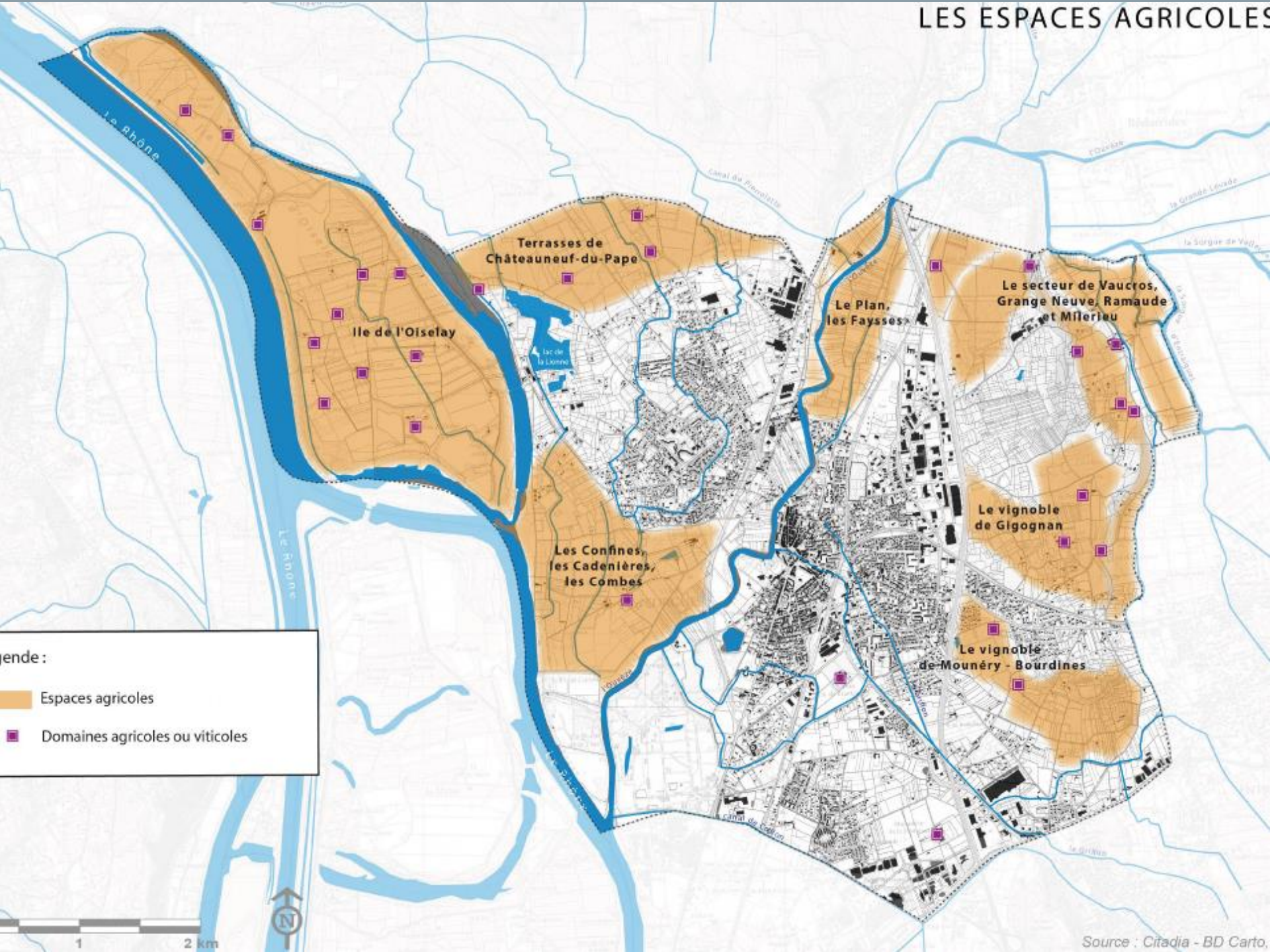
- Préserver la diversité des espaces agricoles et naturels du territoire
- Affirmer les limites déterminantes à l'urbanisation et maîtriser les espaces de frange
- Valoriser les sites naturels et accompagner la transition énergétique

# Le projet de PADD

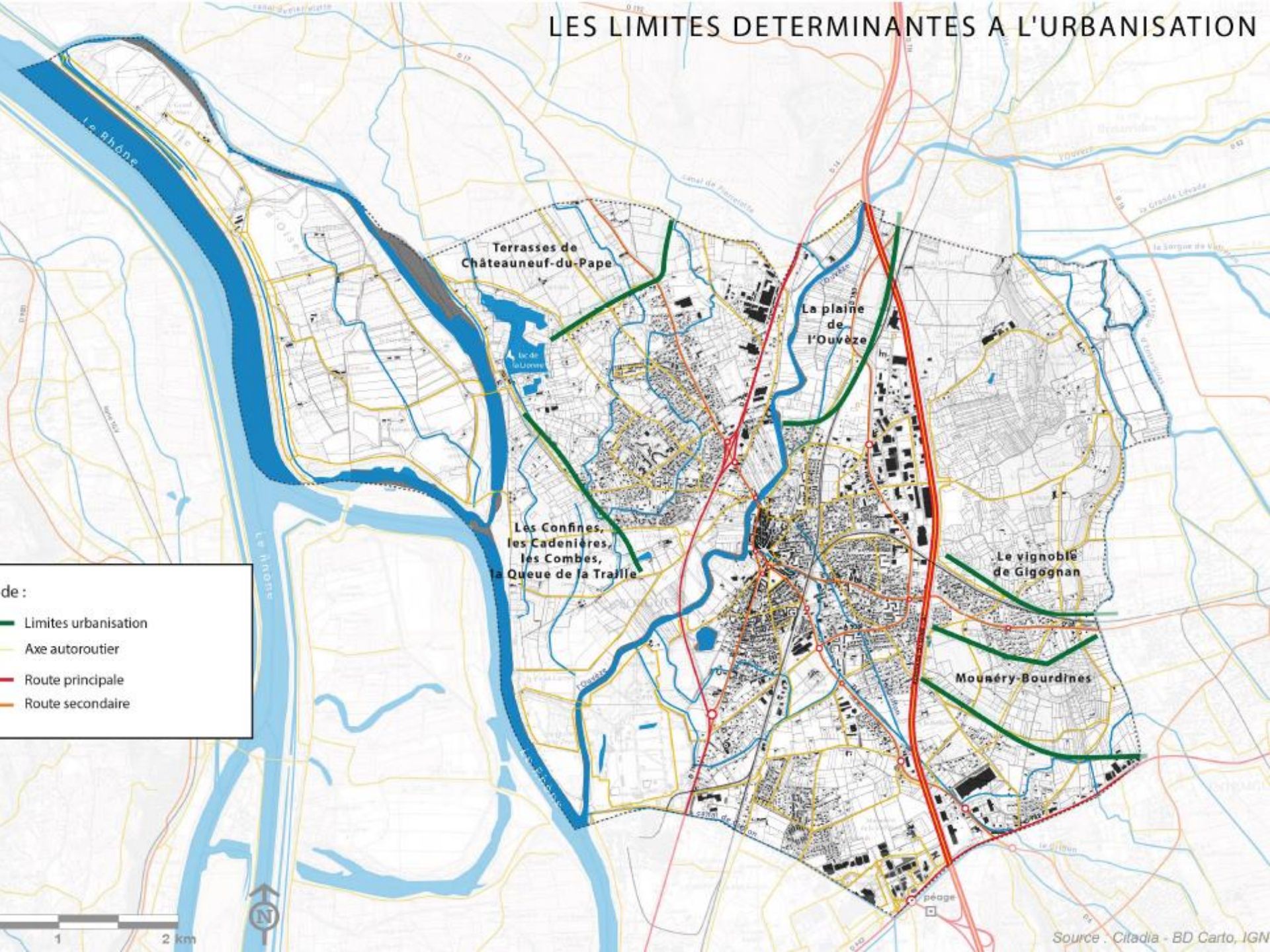


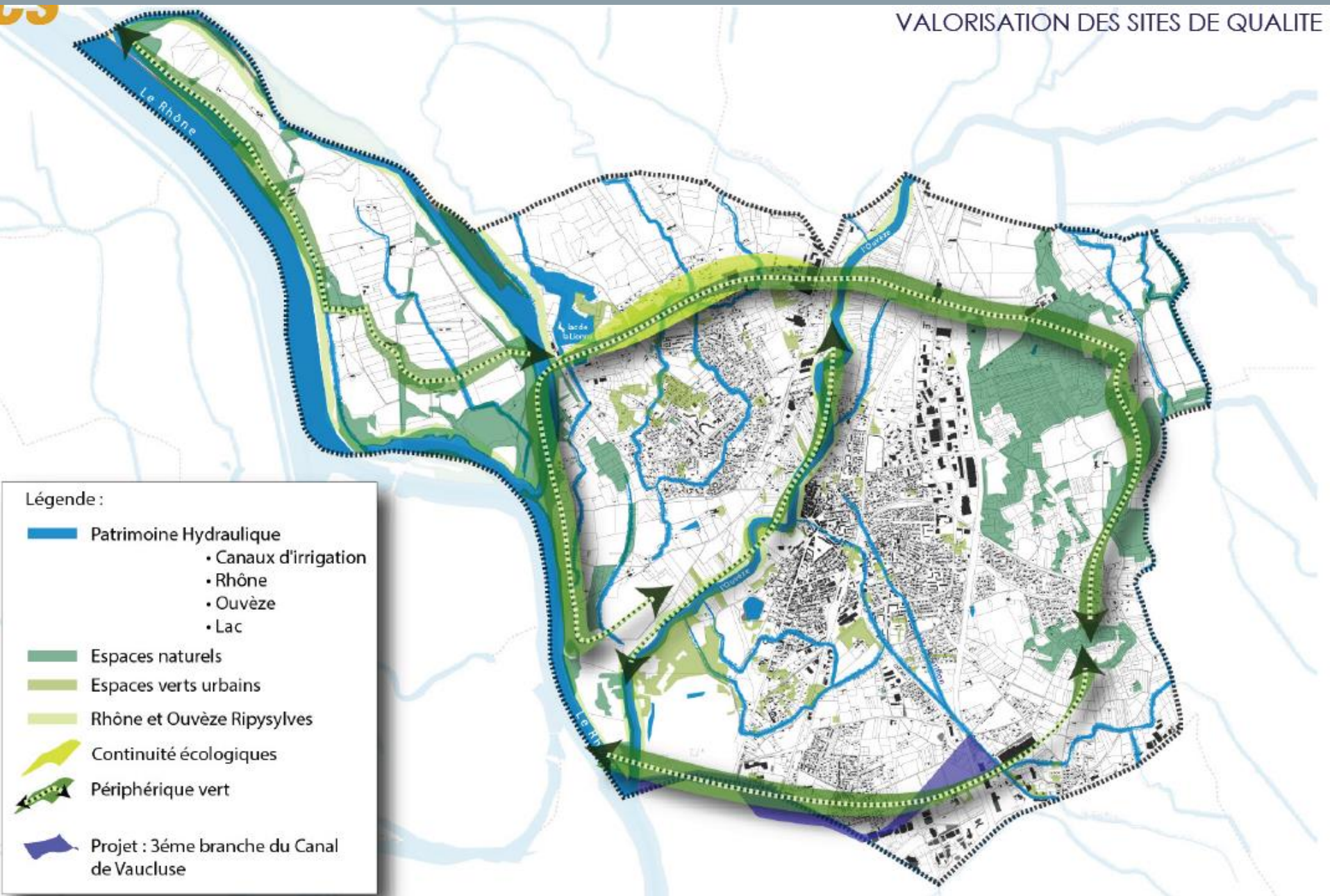


# LES ESPACES AGRICOLES



# LES LIMITES DETERMINANTES A L'URBANISATION





Légende :

- Patrimoine Hydraulique
  - Canaux d'irrigation
  - Rhône
  - Ouvèze
  - Lac
- Espaces naturels
- Espaces verts urbains
- Rhône et Ouvèze Ripisylves
- Continuité écologiques
- Périphérique vert
- Projet : 3ème branche du Canal de Vaucluse



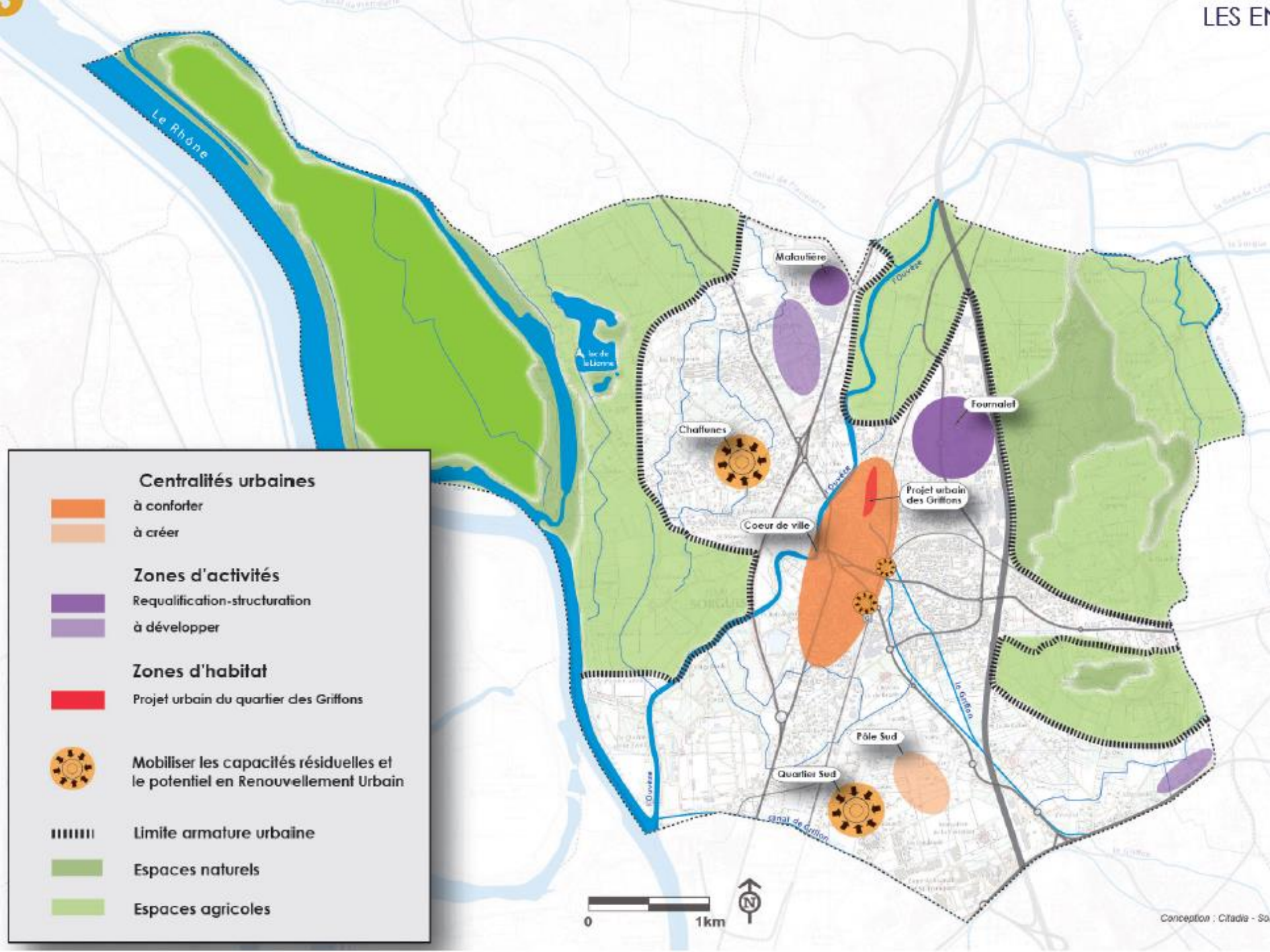
## Orientation 2 : recomposer la ville

- Assurer la « continuité » de la ville
- Préserver l'identité de la ville et des quartiers : Sorgues ville d'eau / Sorgues ville à la campagne
- Sécuriser la ville et limiter les nuisances
- Poursuivre les actions d'amélioration du parc de logements
- Permettre et encourager la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers



## Orientation 3 : garantir un développement mesuré et équilibré

- Permettre l'évolution de la ville
- Confirmer Sorgues comme pôle d'emplois majeur de son bassin de vie
- Un développement prioritairement orienté au sein du tissu urbain qui s'appuie sur deux centralités principales



**Centralités urbaines**

- à conforter
- à créer

**Zones d'activités**

- Requalification-structuration
- à développer

**Zones d'habitat**

- Projet urbain du quartier des Griffons

Mobiliser les capacités résiduelles et le potentiel en Renouveau Urbain

Limite armature urbaine

Espaces naturels

Espaces agricoles